

Réponses de BNP Paribas

Spéculation et prises de risques

1. Votre groupe bancaire a-t-il des filiales, ou participations dans des filiales, domiciliées dans les paradis fiscaux, selon l'indice d'opacité financière du Tax Justice Network¹ ?

Le classement du Tax justice Network considère comme des paradis fiscaux de grands pays de l'Union Européenne comme le Royaume-Uni (60 millions d'habitants), les Pays-Bas (16 millions d'habitants) ou la Belgique (10 millions d'habitants), pays dans lesquels BNP Paribas a de nombreuses filiales et métiers destinés à servir ses clients locaux et internationaux dans leurs besoins bancaires quotidiens.

BNP Paribas ne considère donc pas le classement du Tax Justice Network comme sérieux.

BNP Paribas ne détient, à ce jour, aucune filiale dans un pays qualifié de paradis fiscal par l'OCDE ou la France.

Se référer à la rubrique « Informations sur les comptes sociaux », paragraphe 6f, du Document de référence 2010

<http://invest.bnpparibas.com/fr/pid748/documents-de-r-ef-erence.html>

2. À combien s'élève le total des bonus et stock-options distribués au titre des activités des années 2008, 2009 et 2010 au sein de votre groupe bancaire ?

Conformément à la nouvelle réglementation européenne, BNP Paribas a publié jeudi 28 Avril 2011 le détail des rémunérations variables attribuées au titre de l'exercice 2010 à ses collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe.

Concernant les stock-options, depuis 2008, les dirigeants du Groupe n'en bénéficient plus. Les plans de stock-options concernant les autres collaborateurs font l'objet d'une publication annuelle dans le document de référence du Groupe.

Pour en savoir plus :

http://media-cms.bnpparibas.com/file/42/2/remuneration_des_professionnels_de_marche_en_2010.14422.pdf

3. Quelle est la part de vos activités de banque de financement et d'investissement et de gestion d'actifs (notamment activités de marché : bourses, marchés de gré à gré, change...) dans votre produit net bancaire ?

Les activités de conseil et marchés de capitaux représentent 17% du PNB de BNP Paribas et la gestion institutionnelle et privée représente environ 8% de ce PNB.

Se référer à la rubrique « Activités et éléments comptables en 2010 » du Document de référence 2010

<http://invest.bnpparibas.com/fr/pid748/documents-de-r-ef-erence.html>

4. Quel pourcentage du produit net bancaire, avez-vous distribué à vos actionnaires (ou sociétaires) sur les exercices 2008, 2009 et 2010 ?

Affectation du chiffre d'affaire de BNP Paribas en 2010 (Produit Net Bancaire en milliards d'euros) :



Source : Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 72

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

Politique vis-à-vis des clients

5. Vos conseillers de clientèle sont-ils rémunérés individuellement, à la commission, en fonction des produits placés ?

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 43

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

6. Comment a évolué le montant total des commissions prélevées sur la clientèle sur les années 2008, 2009, 2010 ?

2008 : - 1,4%

2009 : - 1,7%

2010 : + 4%¹

Cette évolution reflète le fait qu'entre 2008 et 2010 les tarifs de BNP Paribas en France sont restés stables. L'évolution du montant des commissions sur la période 2008-2010 traduit donc

¹ à périmètre constant

exclusivement le fait que 2008 et 2009 ont été des années de ralentissement économique alors qu'en 2010 les activités de nos clients ont repris fortement.

Se référer aux diapositives de présentations des résultats de fin d'année :

<http://invest.bnpparibas.com/fr/pid544/r-esultats.html>

7. Quelle est en 2010 la part des PME/PMI dans votre activité de financement des entreprises?

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 47

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

8. Quelle est la part des projets d'économie sociale et solidaire dans votre activité de financement des entreprises ?

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 49

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

9. Quelle part des fonds collectés sur le livret A versez-vous en 2010 à la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer le logement social ?

Les fonds collectés sur le livret A font l'objet d'une réglementation précise, qui a été revue en début d'année et a donné lieu à la publication du Décret n°2011-275 du 16 Mars 2011.

Celui-ci fixe le taux de centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations de chaque établissement et prévoit notamment la convergence vers un taux de centralisation identique pour tous les distributeurs au 1^{er} mai 2022.

10. Votre établissement (ou une filiale) propose-t-il des crédits revolving, notamment à ses clients les moins aisés ? A quel taux d'intérêt ?

BNP Paribas Personal Finance propose des prêts personnels, de la vente à tempérament, du regroupement de crédits, des prêts immobiliers et, ainsi, le crédit renouvelable représente moins de 20% de ses encours.

Se référer au site de BNP Paribas Personal Finance :

<http://www.bnpparibas-pf.com/fr/engagements/>

11. Quel pourcentage de votre clientèle de Particuliers représentent les interdits bancaires, fin 2008, 2009 et 2010 ?

Le pourcentage de notre clientèle de Particuliers Retail France interdits bancaires est inférieur à 2% sur la période.

Relations avec vos salariés

12. Au cours des trois dernières années, combien d'accords salariaux votre banque a-t-elle signés avec les organisations syndicales majoritaires ?

Au cours de ces trois dernières années, un accord salarial a été signé chaque année par au moins trois organisations syndicales représentatives :

- 2009 : 4 signataires (CFDT, CFTC, FO, SNB /CFE CGC) représentant plus de 80 % des suffrages des salariés aux dernières élections professionnelles
- 2010 : 3 signataires (CFDT, CFTC, SNB /CFE CGC) représentant plus de 70 % des suffrages des salariés aux dernières élections professionnelles
- 2011 : 3 signataires (CFDT, CFTC et FO) représentant plus de 50 % des suffrages des salariés aux dernières élections professionnelles

Par ailleurs, BNP Paribas a signé en juin 2010, un nouvel accord d'intéressement (pour une durée de trois ans) et de participation (accord à durée indéterminée).

13. Quelle est la part des rémunérations variables, liées à la performance individuelle ou collective, dans la masse salariale de votre établissement ?

La part des rémunérations variables, liées à la performance individuelle ou collective, dans la masse salariale de BNP Paribas SA est d'environ 22% en 2010.

Se référer au bilan social : <http://invest.bnpparibas.com/fr/pid592/bilans-sociaux.html>

14. Au cours des trois dernières années, combien d'accords sur les conditions de travail et la souffrance au travail, votre banque a-t-elle signés avec les organisations syndicales majoritaires ?

Le 11 juin 2010, un accord d'entreprise sur le dispositif d'évaluation et de prévention du stress de BNP Paribas a été signé par trois organisations syndicales (CFDT, SNB et CFTC) représentant plus de 60 % des suffrages.

15. Quel est le rapport entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes dans votre groupe bancaire ?

L'Accord d'Entreprise du 30 Juillet 2007, relatif à l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes, a continué à être appliqué et permet de constater la poursuite d'évolutions de rééquilibrage en faveur des Femmes.

Se référer au bilan social : <http://invest.bnpparibas.com/fr/pid592/bilans-sociaux.html>

16. Quelle est la rémunération annuelle moyenne des dix personnes les mieux payées de votre groupe bancaire ?

Se référer au Bilan Social BNP PARIBAS SA - Rubrique 222 pour le montant global des 10 rémunérations les plus élevées en France.

<http://invest.bnpparibas.com/fr/pid592/bilans-sociaux.html>

Par ailleurs, le document de référence donne toutes les précisions nécessaires sur les rémunérations des mandataires sociaux - Rubrique Etats Financiers consolidés - Paragraphe 8.e

<http://invest.bnpparibas.com/fr/pid748/documents-de-reference.html>

Impact social et environnemental de vos activités

17. Votre groupe bancaire publie-t-il la liste des grands projets qu'il finance ?

Dans le cadre des Equator Principles, le nombre de projets financés relevant des catégories A, B et C selon la classification des Equator Principles est publié tous les ans.

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 52

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

18. Votre groupe bancaire finance-t-il des projets écologiquement controversés (centrales nucléaires ou thermiques, grands barrages, mines...), du type de ceux pointés par les Amis de la Terre² ?

BNP Paribas fait du crédit à l'économie et finance toutes les activités utiles au fonctionnement de l'économie et de la société : le bâtiment, la santé, les loisirs, l'alimentaire, l'énergie,... Sa politique de sélection des activités qu'elle finance est extrêmement rigoureuse et répond à des processus d'analyse très complets.

19. Votre groupe bancaire a-t-il adopté des politiques encadrant ses financements et investissements dans tous les secteurs à risques (énergies fossiles, grands barrages, nucléaire, industries extractives agrocarburants...) mais aussi transversales (climat, biodiversité, droits humains...) ? Si oui, lesquelles ?

BNP Paribas a publié 3 politiques de financement et d'investissement destinées à encadrer son activité dans les secteurs suivants : la défense, l'huile de palme et le nucléaire.

Se référer au site Internet du Groupe, rubrique Développement Durable :

<http://banque.bnpparibas.com/fr/pid2284/tenir-compte-des-impacts-de-nos-financements.html>

20. Quel est le montant des émissions de gaz à effet de serre induites par les financements et investissements de groupe bancaire ? Que faites-vous pour réduire cet impact climatique ?

BNP Paribas considère qu'à ce jour, il n'y a pas de méthodologie fiable d'évaluation des impacts indirects et travaille actuellement à élaborer une méthodologie convaincante en la matière.

BNP Paribas a signé en 2010 les [Climate Principles](#), rejoignant ainsi un groupe d'institutions financières déterminées à jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique.

Un certain nombre d'activités du Groupe contribue à la lutte contre le changement climatique : la Carbon Team, le financement des énergies renouvelables, les fonds ISR environnementaux, etc.

Sur les secteurs à fort impact climatique, BNP Paribas déploie progressivement des politiques qui encadrent son activité de financement et d'investissement (huile de palme en 2010, pâte à papier et centrales à charbon à venir en 2011).

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 52

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

21. Quelle est la part du financement des énergies renouvelables dans le total des financements du secteur énergétique de votre groupe bancaire ?

Le Groupe BNP Paribas finance l'économie réelle et à ce titre son portefeuille est le reflet du mix énergétique mondial².

BNP Paribas est reconnu comme leader dans le domaine des énergies renouvelables : en 2009, il a remporté le Gold Award de l'Energy Business Award qui récompense les sociétés dont l'impact sur le développement des opérations dans le domaine de l'énergie est positif. Ce prix récompense l'engagement de la banque en faveur des énergies vertes.

Se référer au Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale 2010 page 54

http://media.bnpparibas.com/rse/rapport2010fr/bnpparibas_RSE_online_rev001/beevirtua/beevirtua.html#app=8349&adf3-lang=fr&ccb3-pageId=0&9557-source=xmlConfs/init.zip

22. Votre groupe bancaire informe-t-il ses clients des risques financiers et de l'impact social et environnemental de ses produits, comme proposé par la méthodologie développée par l'ATEPF (Association pour la Transparence et l'Étiquetage des Produits Financiers) ?

BNP Paribas porte ses efforts sur la recherche d'une méthodologie permettant l'évaluation de ses impacts indirects, préalable à tout affichage.

Démocratie

23. Comment associez-vous les parties prenantes extérieures (syndicats professionnels et de salariés, associations de défense des plus démunis, de défense de l'environnement...) à la définition de votre politique de crédit ?

Sous l'impulsion de sa Délégation à la Responsabilité Sociale et Environnementale, le groupe BNP Paribas renforce le dialogue avec toutes ses parties prenantes et en fait aujourd'hui un axe majeur de la politique RSE du groupe.

Pour les établissements mutualistes :

24.- Quelle proportion des sociétaires ont participé aux dernières élections des conseils d'administration ?

25.- Combien de candidats y avait-il par rapport au nombre d'administrateurs à élire ?

26.- Quelle est la durée maximale d'exercice d'un mandat par un administrateur ?

27. Problématiques locales – questions additionnelles :

² Part des énergies renouvelables : 12.2% dans le mix énergétique mondial en 2008 - Source : Agence Internationale de l'Energie.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 15 mai à :

Nom et prénom :

Adresse postale et/ou électronique :

.....
Merci d'adresser une copie de votre réponse aux Amis de la Terre (france@amisdelaterre.org) et à Attac

(juliette@attac.org).

Pour toute question concernant ce questionnaire, n'hésitez pas à nous contacter au 01.56.06.43.62 (Attac) et/ou au

01.48.51.18.92 (Les Amis de la Terre).